

Lettre ouverte à Florence Traullé Journaliste à Nord-Eclair

Dans Nord-Eclair de ce mercredi 3 juin 2009, Florence Traullé, journaliste, se fend d'un article insultant à l'égard de Jean-Jacques Candelier, député de France élu dans le Douaisis, à qui elle reproche sa prise de position sur la Corée du Nord. Un pays qui a, depuis 1950, le mauvais goût de s'opposer à l'impérialisme américain dans la région.

Et notre éveillée journaliste de distribuer, avec cette arrogance que seule l'inculture autorise, ses mauvais points démocratiques à ce pays asiatique qu'elle ne connaît certainement (et encore !) qu'à travers les sarcasmes orientés et mensongers distillés par de prétendus experts au service de la Pensée unique à la sauce libérale.

Les lecteurs de Nord-Eclair, ce très « républicain », « populaire » et « démocratique » quotidien, étaient en droit d'attendre de ce grand reporter un peu plus de professionnalisme. Sonder les motivations de Jean-Jacques Candelier aurait certainement été de bon aloi. Une interview avec à la clé l'excitante possibilité pour Florence Traullé de prendre à défaut l'élu du peuple, semblait naturellement s'imposer ! Que nenni... Notre journaliste n'a, semble-t-il, pas souhaité se prêter à cet exercice intellectuel. Et pour cause ! Il lui aurait été, le cas échéant, nécessaire pour soutenir la comparaison, de se documenter davantage, de compléter ses maigres connaissances, de s'imprégner de références contradictoires. De faire en somme un véritable travail d'investigation et de mise en perspective au risque, c'est vrai, de remettre en question un certain nombre de ses préjugés. Sans doute était-ce trop demander à cette « championne des Droits de l'Homme » à géométrie variable¹ !

Le comble de la mauvaise foi est atteint lorsqu'elle reproche à l'élu de la République d'être « *prolix* en communiqués de presse ». En qualité de dépositaire de la souveraineté nationale, il paraîtrait pourtant naturel qu'un député interpelle régulièrement la population, par voie de presse, sur la multitude des sujets qu'il a à traiter sur les bancs du Palais-Bourbon...

Au mépris de la déontologie journalistique et s'appuyant sur une photo apparemment truquée², Florence Traullé, en docile chienne de garde du Kapital et bonne élève de la bourgeoisie, a fait le choix de l'(im)posture idéologique.

La prise de position de Jean-Jacques Candelier, originale et à contre-courant, méritait assurément un autre traitement. Avec la bénédiction de ses maîtres, Florence Traullé en a décidé autrement. Notre profession n'en sort pas grandie...

Le 3 juin 2009,
Jacques Kmiecik
Journaliste indépendant

¹ La petite histoire retiendra qu'en 2005, invitée, par une organisation syndicale de son entreprise, à prendre position sur le licenciement d'un journaliste précaire qui avait eu l'outrecuidance de s'opposer aux pratiques d'exploitation de la direction de Nord-Eclair, Florence Traullé avait sommé le syndicat en question de ne plus l'importuner de ses communiqués. Ce pleutre comportement en dit long sur l'état d'esprit d'une donneuse de leçons en matière de droits de l'homme qui cesseraient, singulièrement, aux portes de l'entreprise !

² Selon une enquête du Times : <http://www.time.com/time/photogallery/0,29...1794847,00.html>

Communiqué

de Jean-Jacques Candelier, député de France élu dans le Douaisis,
disponible sur : <http://www.jeanjacquescandelier.fr>

Le 2 juin 2009

> L'attitude de la Corée du Nord est compréhensible

Votre député, favorable à la dénucléarisation mondiale, comprend cependant l'attitude de ce pays souverain et l'explique surtout par le dédain des grandes puissances et le non-respect de leurs engagements. Afin d'éviter une escalade de tensions dramatique, il interroge M. le Premier ministre pour réclamer, dans un esprit d'apaisement, l'installation rapide d'une ambassade de République populaire démocratique de Corée (RPDC) à Paris. Il ne s'agit en aucun cas d'apporter un soutien politique à la Corée du Nord mais de comprendre les raisons de son attitude afin d'éviter le pire.

Les grandes puissances rivalisent de virulence pour réprouver les opérations militaires et l'attitude de la République Populaire Démocratique de Corée (RPDC).

Ces grandes puissances omettent cependant de dire que la RPDC est favorable, depuis longtemps, à la dénucléarisation de la péninsule, ce qui impliquerait le démantèlement de la base militaire américaine en Corée du Sud, ainsi que des armements nucléaires mobiles transportés par la flotte et l'aviation américaine.

Elles oublient d'indiquer que la RPDC est favorable, depuis longtemps, à la transformation de l'Accord d'armistice de 1953 en un véritable Traité de paix, ce qui impliquerait une négociation directe RPDC-États-Unis.

Elles oublient, enfin, de rappeler à l'ordre le Japon, qui est en cours de remilitarisation, en dépit des obligations de sa propre Constitution.

Ce « deux poids, deux mesures » est tout bonnement insupportable. En réalité, la politique actuelle de la RPDC est une réaction naturelle suite au rejet de ses multiples propositions, que les grands médias occultent systématiquement.

Il faut aussi rappeler que, malgré les accords conclus sous la présidence Clinton, la RPDC n'a jamais obtenu, en échange de sa renonciation à l'arme nucléaire, les contreparties promises. Celles-ci concernent la livraison de réacteurs à eau légère, de pétrole et l'arrêt de l'embargo unilatéralement imposé. Ces contreparties étaient pourtant vitales pour le peuple coréen.

La France qui, à travers la future Loi de Programmation Militaire, entend axer notre stratégie de défense sur la dissuasion nucléaire, au détriment de la nécessaire lutte contre la prolifération nucléaire mondiale, devrait comprendre la position de l'État souverain nord-coréen. L'épisode sanglant de l'invasion de l'Irak a d'ailleurs démontré, si besoin était, que le droit international va toujours dans le même sens, celui des puissants. Dans le rapport de forces actuel, c'est la RPDC qui est sous la menace internationale ; elle l'est d'ailleurs depuis sa naissance !

J'estime que le peuple coréen n'a que trop souffert de la guerre et des tentatives hégémoniques de l'étranger. La RPDC ne s'est pas mise au ban de la communauté internationale toute seule, par plaisir ! C'est pourquoi, en lieu et place de nouvelles sanctions néfastes et inefficaces, rétablir le dialogue et la confiance passe :

- Par la fin de l'embargo américain, installé depuis plus de 50 ans maintenant,
- Par l'ouverture de négociations avec les États-Unis,
- Par l'arrêt des tentatives de dénigrement et de déstabilisation,
- Par le respect de la souveraineté du peuple coréen, conformément à la Charte des Nations Unies, en vue de favoriser le rapprochement des deux Corées, ce qui serait source de détente et de développement partagé.

Alors que la France, mauvais élève de l'Union européenne, continue à se refuser de reconnaître officiellement jusqu'à l'existence même de ce pays, l'établissement d'une ambassade de RPDC à Paris serait un premier geste.

J'interroge immédiatement M. le Premier ministre en ce sens.

Article de Florence Traullé

disponible sur le site de Nord-Eclair : <http://www.nordeclair.fr>

Le stalinisme aurait-il de beaux restes du côté de Somain ?

Publié le mercredi 03 juin 2009 à 12h19



relève de la "réaction naturelle". Photo DR.

Pour Jean-Jacques Candelier, l'essai nucléaire de la Corée du Nord

Quand un député trouve «l'attitude de la Corée du Nord compréhensible», nous, on a un peu de mal à le comprendre.

Comme quoi, sans doute, les vieux réflexes ne se perdent pas. Jean-Jacques Candelier, député communiste (Somain) et par ailleurs très prolifique en communiqués de presse sur à peu près tous les sujets, nous fait cette fois savoir qu'il « comprend » l'attitude de la Corée du Nord.

La République populaire démocratique de Corée, pour être tout à fait précis, qui n'a de « républicaine », de « populaire » et de « - démocratique » que le nom. Le récent essai nucléaire effectué par la Corée du Nord et donc la politique actuelle de la RPDC sont, pour Candelier, une « réaction naturelle » suite au rejet de ses multiples propositions.

Il plaide pour l'arrêt « des tentatives de dénigrement et de déstabilisation » de ce qu'il doit considérer comme une grande démocratie. Dans la foulée, il réclame « le respect de la souveraineté du peuple coréen » et là on se demande à qui il la demande. Aux autorités nord-coréennes qui respectent tant la souveraineté de leur peuple ? Que nenni...

Pas un bémol, dans son communiqué de presse de deux pages, sur les violations des droits de l'homme et le déni démocratique vécu par le peuple nord-coréen qui vit sous un joug impitoyable. On croit rêver, on relit attentivement mais non. Le stalinisme aurait-il de beaux restes du côté de Somain ?

FLORENCE TRAUILLÉ